

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions, le 14 mai 2024 à 19h30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Johanne Babin, Guy Boucher, Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Norman St-Amour.

Le directeur général et greffier-trésorier, Mickaël Tuilier, est également présent.

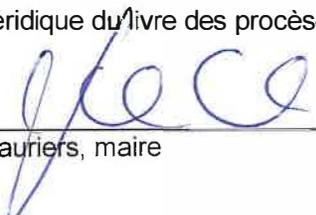


4.2 Modification du rapport du maire - faits saillants du rapport du vérificateur

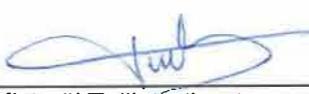
Le maire procède au dépôt de la modification des faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur externe afin que l'avant-dernier paragraphe soit modifié comme suit :

Finalement, les auditeurs externes de la Municipalité ont effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité. À leur avis, à l'exception du fait que la Municipalité n'a pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisation et qu'à cet effet aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre aux états financiers, par conséquent, ces derniers n'ont pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des états financiers, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Extrait véridique du livre des procès-verbaux, donné à Saint-Donat le 14 mai 2024.



Joé Deslauriers, maire



Mickaël Tuilier, directeur général et greffier-trésorier